

**Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure**

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 2 juillet 2025 à 19h00.

Sont présents :

Siège n° 1 : Joanne Ross
Siège n° 2 : Lida Francoeur
Siège n° 3 : Guy Dubois
Siège n° 5 : Gisèle Delarosbil
Siège n° 6 : Élisabeth Thériault

Est absente :

Siège n° 4 : Tracy Major

Tous conseillers et formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière et Nancy Castilloux, adjointe administrative.

087-2025

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

088-2025

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2025

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les minutes du 4 juin 2025 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

089-2025

COMPTES

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les comptes au montant de 12 850.70 \$ pour le mois de juin 2025 soient acceptés et que la directrice générale soit autorisée à les payer.

Je soussignée, Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sonia Aspirot DG – Greffière-trésorière

Adoptée

090-2025

DON

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Guy Dubois qu'un don au montant de 50.00 \$ à : Société Alzheimer Gaspésie / Îles de la Madeleine soit offert.

Adoptée

091-2025

MODIFICATIONS SERVICE INCENDIE

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Gisèle Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité accepte de faire les modifications du site des réservoirs tel que demandé par le Service Sécurité incendie Paspébiac.

Adoptée

092-2025

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 393 703 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR L'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES POUR LES OPÉRATIONS LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE SAINT-ALPHONSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la Municipalité de Hope Town est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA);

CONSIDÉRANT QUE le 19 juin 2025, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 393 703 \$ et un emprunt du même montant pour l'achat d'un chargeur sur roues pour les opérations lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hope Town a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2025-01 dans les 15 jours suivant son adoption ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # 2025-01;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hope Town, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Lida Francoeur
et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères:

QUE la municipalité de Hope Town approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la secrétaire-trésorière de la RGMRA, madame Cathy Cauvier.

Adoptée

093-2025

VOIRIE – NIVELAGE DES ROUTES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Sonia soit mandatée de vérifier les prix auprès de Léonard Loisel et Fils et auprès de Construction Jean et Robert.

Que le contrat soit donné à celui qui a le plus bas prix.

Adoptée

094-2025

ENTRETIEN DU PARC

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'achat des matériaux nécessaires à la réparation du parc est approuvé.

Adoptée

095-2025

**ADOPTION DU 2^{ème} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-05
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100B « RÈGLEMENT
DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN**

Il est proposé par Guy Dubois, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité que le 2^{ème} projet de Règlement numéro 2025-05 modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Le 2^{ème} projet de Règlement numéro 2025-05, modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town, contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de Règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope Town pour fin de consultation.

Adoptée

096-2025

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-06 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.11.100A « RÈGLEMENT SUR LES
DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES » DE LA
MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité que le Règlement numéro 2025-06 modifiant le Règlement numéro 2011.11.100A (Règlement sur les dispositions générales et administratives) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Ce Règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope Town pour fin de consultation.

Adoptée

097-2025

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-07 ADOPTION DU 2^{ème} PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2011.09.100B « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA
MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN**

Il est proposé par Gisèle Delarosbil, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité que le 2^{ème} projet de Règlement numéro 2025-07 modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Le 2^{ème} projet de Règlement numéro 2025-07, modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town, contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de Règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope Town pour fin de consultation.

Adoptée

098-2025

ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o 2025-08 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 70 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 70 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE HYDROLOGIQUE-PETIT 2^E RANG

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Lida Francoeur et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2025-08, décrétant une dépense de 70 000 \$ et un emprunt de 70 000 \$ pour la réalisation d'une étude hydrologique-petit 2^e rang.

Adoptée

99-2025

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée : 20h35.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière